

**L'hon. John C. Munro (ministre du Travail):** Monsieur l'Orateur, je ne l'ai pas dépréciée. De fait, j'ai signalé aux travailleurs bénévoles qui œuvrent grâce au programme de subvention et aux membres de groupes ethniques qui sont prêts à contribuer à l'enseignement des langues, que le gouvernement continuerait de fournir de l'aide dans le cadre du programme. De fait, nous y affecterons plus de ressources. Cependant, j'ai exposé les faits tels qu'ils sont. L'enseignement relève des provinces et il me semble qu'elles devraient accepter de fournir le genre d'aide dont le député a parlé.

**M. Orlikow:** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre peut-il expliquer pourquoi il a modifié sa politique à cet égard, comme l'indiquent les discours qu'il a prononcés? Il semble avoir modifié sa politique sans en discuter officiellement avec le Conseil consultatif canadien nommé par le gouvernement. Il semble s'être contenté de consulter quelques-uns de ses fonctionnaires ou de discuter de façon non officielle avec les membres du conseil ou d'autres intéressés.

**M. Munro (Hamilton-Est):** Monsieur l'Orateur, je rencontre régulièrement le Conseil consultatif canadien. J'ai rencontré des représentants de tous les coins du pays et je leur ai parlé des divers aspects de la politique et de l'orientation qu'on devrait lui donner. En outre, j'ai rencontré personnellement bon nombre de groupes ethno-culturels du Canada. Hier soir, par exemple, j'ai parlé de cet aspect de la politique au groupe allemand de Kitchener.

\* \* \*

### LES PÉNITENCIERS

LE FUTUR ÉTABLISSEMENT PÉNITENTIAIRE À STURGEON  
(ALB.)—L'ÉTAT DU PROJET

**M. Peter Elzinga (Pembina):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au solliciteur général. Où en est le projet de construction de l'établissement pénitencier à sécurité moyenne et maximum dans le district municipal de Sturgeon, en Alberta?

**L'hon. Warren Allmand (solliciteur général):** Monsieur l'Orateur, nous sommes en train de réexaminer la possibilité de construire le pénitencier à cet endroit, mais nous aimerions rester là. Nous avons déjà acheté le terrain et dépensé beaucoup d'argent pour l'aménager. Nous avons déjà dépensé \$213,000 et lorsque nous avons choisi cet endroit, nous avons l'appui du gouvernement provincial. Par conséquent, nous hésiterions fort à nous désister. Mais nous étudions les instances qui nous sont faites.

● (1450)

**M. Elzinga:** Comme le permis de construction délivré par l'autorité municipale est expiré et compte tenu de la déclaration du ministre selon laquelle si le grand public des environs devait s'opposer à la construction de la prison, il modifierait sa proposition, le ministre expliquerait-il pourquoi une somme de plus de \$200,000 a été consacrée à des études de faisabilité avant que le public n'ait l'occasion d'exprimer son opinion sur le choix de l'emplacement?

**M. Allmand:** Monsieur l'Orateur, nous avons entrepris nos travaux à cet endroit il y a plus d'un an, et même si les gens étaient au courant ou auraient dû savoir ce que nous faisons, l'opposition au projet ne s'est manifestée que beaucoup plus tard. De fait, l'autorité locale et le gouverne-

### Questions orales

ment provincial nous ont donné leur assentiment. Des travaux considérables ont été accomplis avant que des protestations ne s'élèvent. Elles sont survenues beaucoup plus tard.

\* \* \*

### RADIO-CANADA

PROTESTATION CONTRE L'ÉMISSION «THE SIX YEARS OF WAR»

**M. Gus Mitges (Grey-Simcoe):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État. Le dimanche 30 novembre, le réseau anglais de la Société Radio-Canada a jugé bon de présenter à la télévision une pièce de théâtre intitulée: «The six years of war» dans laquelle on a mis hors de toute proportion l'accent sur l'aspect lubrique de la vie militaire plutôt que sur les intentions honorables de ceux qui en grand nombre ont offert leurs services pendant la guerre. Au nom des anciens combattants et des nombreuses autres personnes qui ont, par l'intermédiaire de la Légion royale canadienne, protesté contre la présentation de cette pièce, je demande au ministre d'intervenir auprès de la Société Radio-Canada pour que soient interdites à l'avenir sur le réseau national toutes émissions de ce genre, qui sont d'un extrême mauvais goût.

**L'hon. James Hugh Faulkner (secrétaire d'État):** Je vais faire en sorte que cette protestation parvienne à la Société.

\* \* \*

### LES PARCS NATIONAUX

LE PROJET D'AGRANDISSEMENT DU PARC DES ÎLES DU  
SAINT-LAURENT—LES DÉMARCHES POUR L'ACHAT DE  
TERRAINS

**M. Tom Cossitt (Leeds):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, ainsi qu'une brève question supplémentaire au ministre des Approvisionnements et services. Je tiens tout d'abord à remercier le ministre des Affaires indiennes pour la courtoisie dont il a fait preuve lorsqu'il a entendu pendant près de deux heures des représentants de ma circonscription qui désiraient se renseigner au sujet de l'agrandissement du parc des îles du Saint-Laurent.

**Des voix:** Bravo!

**M. Cossitt:** Bien que le ministre ait donné l'assurance qu'aucune négociation n'aurait lieu en vue de l'achat de propriétés privées tant que certaines études n'auraient pas été effectuées, le ministre dirait-il à la Chambre pourquoi certaines personnes qui disent représenter le ministère des Approvisionnements et Services engagent des négociations et tentent d'acheter certaines îles et certains terrains de la région? Parcs Canada est-il au courant de cela?

**L'hon. Judd Buchanan (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):** Comme je l'ai dit précédemment au député, nous avons eu des entretiens avec une vingtaine de personnes qui sont venues nous voir et nous ont offert leurs terrains. Cependant, à la suite de la réunion à laquelle le député a fait allusion, j'ai demandé de mettre un terme aux négociations et de tout arrêter. Mais il y a une difficulté: il se peut que nous ayons contracté certaines obligations juridiques envers trois de ces person-